



Breizh Retour CSE du 1 avril 2025

Cette lettre est réalisée par la section CFDT de notre chambre de commerce et d'industrie de Bretagne. Elle a pour vocation d'informer les collaborateurs sur l'actualité du réseau régional et national des CCI.

Cette Breizh Retour CSE vous donne notre position sur les points abordés lors de ce CSE.

- **Fusion des services formation CCI 56 / CCI 35**

La CFDT-CCI est favorable à ce projet, conforme à la vision régionaliste du réseau breton qu'elle porte depuis 2015. Nous considérons qu'il s'agit d'une mutualisation cohérente permettant d'optimiser l'organisation, de pérenniser les emplois tout en maintenant l'ancrage territorial.

Nous restons toutefois vigilants quant aux conditions du transfert des 18 collaborateurs concernés, qu'ils soient statutaires ou en droit privé. Nous serons attentifs au respect des engagements sur les conditions contractuelles, les lieux de travail qui ne changeront pas pour les collègues concernés et l'accompagnement humain.

Les représentants CFDT-CCI se tiennent à disposition des agents impactés pour répondre à leurs questions, les accompagner administrativement et relayer leurs remarques auprès de la direction.

- **Fermetures estivales à la CCI 35**

Le CSE doit être pleinement respecté dans ses prérogatives. Un calendrier de consultation a été défini, et aucune CCIT ne saurait s'en affranchir. Toute mesure ayant un impact sur l'organisation du travail ou les congés des agents doit obligatoirement être soumise à consultation des élus du CSE.

Nous demandons qu'aucune communication ou mise en œuvre locale ne soit engagée sans validation formelle du CSE.

Nous veillerons à ce que les droits des agents soient respectés, notamment leur possibilité de télétravailler, d'accéder à un autre site ouvert, et à ce que les temps de trajet soient pris en compte le cas échéant.

- **Télétravail**

La CFDT-CCI a organisé pour les collaborateurs bretons une 1^{ère} réunion d'information sur le nouvel accord afin de vous informer et de recueillir vos questionnements et vos attentes.

cet accord national devra être négocié à l'échelle régionale avant octobre 2025 avec les syndicats. D'ici là, la CFDT-CCI demande de ne **pas modifier les avenants** en cours.

Depuis des années, la CFDT-CCI défend une **équité de traitement dans l'accès au télétravail**, principe réaffirmé dans le nouvel accord.

Vos contacts CFDT-CCI



Breizh Retour CSE du 1 avril 2025

Cette lettre est réalisée par la section CFDT de notre chambre de commerce et d'industrie de Bretagne. Elle a pour vocation d'informer les collaborateurs sur l'actualité du réseau régional et national des CCI.

- **Politique sociale – Données manquantes (CCI 29)**

La CFDT-CCI s'inquiète des retards persistants liés à la remontée des données sociales au sein de la CCI 29. L'arrivée de la nouvelle DRH constitue une opportunité pour relancer une dynamique de structuration des pratiques RH et assurer une remontée fiable des indicateurs.

Plus largement, la CFDT-CCI rappelle que l'amélioration des conditions sociales passe aussi par une revalorisation significative de la participation employeur au budget des activités sociales et culturelles (ASC) du CSE de la CCI Bretagne.

Cette revalorisation est indispensable pour :

- Permettre des prestations à la hauteur des attentes exprimées par les agents (chèques vacances, sport, culture, voyages),
- Soutenir le pouvoir d'achat,

Et valoriser l'engagement quotidien des collaborateurs.

- **Mensualisation des paies des CDDU**

La CFDT-CCI est favorable à cette évolution qui apporte davantage de lisibilité et de sécurité aux collaborateurs en CDDU. Elle salue le principe de mensualisation et le lissage des salaires sur la durée du contrat.

Nous demandons cependant une vigilance particulière sur l'accompagnement RH, en particulier lors du déploiement massif prévu fin août. La CFDT-CCI reste disponible pour répondre aux questions des CDDU et assurer un relai si nécessaire.

- **Processus de recrutement**

La CFDT-CCI réaffirme son attachement au respect du processus de recrutement régional, notamment la publication des postes, l'égalité d'accès à l'information et la transparence dans les décisions.

Nous demandons aux directions générales des CCIT de s'engager formellement à respecter ces principes dans toutes les futures opérations de recrutement. Néanmoins, si un poste vous intéresse dans votre CCIT ou dans le réseau et que vous souhaitez évoluer, n'hésitez pas à l'évoquer à votre hiérarchie lors de votre entretien professionnel pour lui faire part de vos souhaits et prendre date.

- **Suivi des signalements et CSSCT**

La CFDT-CCI soutient les travaux en cours sur les signalements et rappelle l'importance d'un suivi rigoureux, de la mise en œuvre rapide des préconisations, et d'une communication claire auprès des agents.

Vos contacts CFDT-CCI



Breizh Retour CSE du 1 avril 2025

Cette lettre est réalisée par la section CFDT de notre chambre de commerce et d'industrie de Bretagne. Elle a pour vocation d'informer les collaborateurs sur l'actualité du réseau régional et national des CCI.

Nous sommes et serons particulièrement attentifs aux situations de risques psychosociaux, partout en Bretagne.

Nous accompagnons et avons accompagné depuis le début du mandat de nombreux collègues privés ou statutaires dans ces situations.

- **Agissements sexistes et égalité professionnelle**

La CFDT-CCI soutient les actions de prévention annoncées : affichage, e-learning, formation. Elle demande également la mise en place d'un plan d'action visant à favoriser l'accès des femmes aux postes de direction, en cohérence avec les constats partagés lors de la commission Égalité professionnelle.

- **Baromètre social**

Les élus CFDT-CCI sont à l'origine de cette initiative. Dès le départ, ils ont porté l'idée d'un outil d'écoute des agents permettant de mieux cerner le climat social.

Nous appelons à une participation massive (vos réponses seront anonymes) pour garantir des résultats exploitables, et à ce que des actions concrètes soient mises en œuvre à partir des enseignements du baromètre.

- **Fiches de poste et entretiens professionnels**

La CFDT-CCI demande un suivi rigoureux et homogène de la mise à jour des fiches de poste et des entretiens professionnels, notamment l'entretien à 6 ans obligatoire pour les salariés de droit privé. Elle soutient la décision de la Direction d'élargir cet entretien aux statutaires.

- **Évolution des effectifs**

Avec 93 départs en 2024 dont 41 démissions, la CFDT-CCI demande une analyse qualitative des causes de ces départs. Ces chiffres doivent aussi être interrogés à la lumière des conditions de travail, de la reconnaissance professionnelle et des perspectives d'évolution.

Vos représentants syndicaux CFDT-CCI restent mobilisés et à votre écoute. N'hésitez pas à nous solliciter pour toute question, besoin d'accompagnement ou remontée collective.

Nous portons vos voix et œuvrons pour un environnement de travail respectueux, équitable et cohérent au sein de la CCI Bretagne.

Vos contacts CFDT-CCI